

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-518574

No: 23028

Couleur

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 7681		Société :	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ROFKA FOUAD			
Date de naissance :			
Adresse : 54 AV HASSAN II FES			
Tél. : 0535948552		Total des frais engagés : Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : 			
Date de consultation : 30/11/2008 - 05 35 06 06 Nom et prénom du malade : La chou saïda Age : Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant Nature de la maladie : asthme physique + vertiges En cas d'accident préciser les causes et circonstances Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle. 			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles. Fait à : Signature de l'adhérent(e) :			

VOLET ADHERENT	
Déclaration de maladie	N° W19-518574
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.	
Coupon à conserver par l'adhérent(e).	
Matricule : 7681	
Nom de l'adhérent(e) : ROFKA FOUAD	
Total des frais engagés : 1109,80	
Date de dépôt :	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/11/2020	Chirurgie générale	Chirurgie A 1	100,00€ HT	INP : 141004010

Dr AKALLAL Fa
Médecine Générale
23^e, AV. Karaboulidine Karjia

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MIRANI BOUHOUZ Tunisie Tél: 05 35 76 07 70	31/01/2020	291,05
	6/02/2020	14,80

ANALYSES & RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

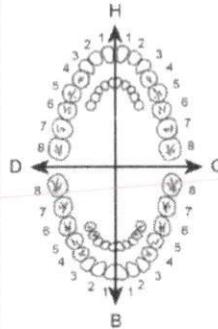
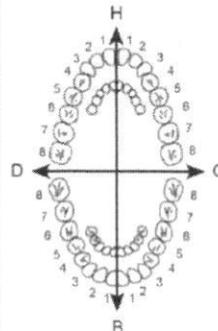
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	G	00000000 35533411	00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	B			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Importateur exclusif
BIOCODEX MAROC
Technopole Aéroport MV
BP. 126 Pouscier MAROC
www.Biocodex.ma
P.P.C. 170,00 DH

LLAL Faiza

e Générale

فائزة

26,00

Sulrid®
Sulpiride

50 mg

20



- Stérilité - Fertilité et Colposcopie

- Echographie

- Mésothérapie générale et esthétique

Diplôme Universitaire en Homéopathie

Diplômé Universitaire des lasers medicaux visée esthetique

Fès le 6/2/2020 فاس في

Lesbou Dr AKALLAL Faiza
Médecine Générale
230 AV. Karaouyine Narjiss A
FES - 0535640626

SV

D-cure fort

1 amp/2 sem → 2 mois

puis 1 amp/1 mois → 3 mois

puis 1 amp/3 mois → 1 an

فاس
Pharmacie LJK
Place de la Liberté
Tél. 05 35 64 06 26

Dr AKALLAL Faiza
Médecine Générale
230 AV. Karaouyine Narjiss A
FES - 05 35 64 06 26

6

PPV: 49.60 H
LOT: B/20202
EXP: 12/2022

WICP2020M0003118
08/2020/08/2020

Solution huileuse buvable



D3 03/2022

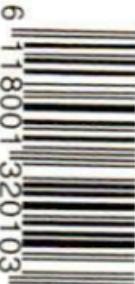
100 000 ml

6-5-3

13 ml

Fabriqué par : **SMB**

SMB TECHNOLOGY S.A.
39 rue du Parc Industriel,
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE, Belgique.



Référence

6

PPV: 49.60 H
LOT: B/20202
EXP: 12/2022

WICP2020M0003118
08/2020/08/2020

Solution huileuse buvable



D3 03/2022

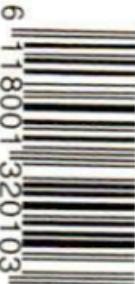
100 000 ml

6-5-3

13 ml

Fabriqué par : **SMB**

SMB TECHNOLOGY S.A.
39 rue du Parc Industriel,
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE, Belgique.



Référence



LAL Faiza

Générale

الدكتورة أقلال فائزه
الطب العام

- Stérilité - Fertilité et Colposcopie
- Echographie
- Mésothérapie générale et esthétique
- Diplôme Universitaire en Homéopathie
- Diplômé Universitaire des lasers medicaux visée esthetique

Fès le 30/11/2020 فاس في

17000

11 Lerobase -

2 compaq au miféca
du repas

9500

21 Extramax

1cp/jou le match

26.00

35 Sulnis 50



→ 2 seu

29100

1cp x 2 fls

Dr AKALLAL Faiza
Médecine Générale
230, Av. Karaouyine Narjis A
FES # 05 35 64 06 26

Dr. AKALLAL Faiza

Médecine Générale

الدكتورة أكلال فائزة
الطب العام

- Stérilité - Fertilité et Colposcopie

- Echographie

- Mésothérapie générale et esthétique

Diplôme Universitaire en Homéopathie

Diplômé Universitaire des lasers médicaux visée esthétique

Fès le 30/11/2005 فاس في

Lasbou Saïda

Dr AKALLAL Faiza
Médecine Générale
230, AV. Karaouyine Narjis A
FES - 05 35 64 06 26



- NFS
- gyn et PP
- Chol Total
- Trans
- 250 ml De H2



مختبر رحاب فاس للتحاليل الطبية
Laboratoire Rihab - Fès D'analyses médicales

Dr. Najoua BENSEDDIK

Médecin Biologiste

Laureate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès

Ex. Médecin au CHU Hassan II de Fès

et de l'Hôpital Militaire Moulay Ismaïl de Meknès



FACTURE N° : 200001116

Fès le 01-02-2020

Demande N° 2002012032

Médecin

Dr AKALLAL FAIZA

Nom et Prénom du patient

Mme Saida LASBOU

Examens :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B10	B
	Glycémie 2H après Petit Déjeuner	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0216	Numération formule	B80	B
0439	Vitamine D	B450	B

Cotation : B 790

Montant : 570.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent soixante-dix dirhams

Société RIHAB FES LAB-SCP. Au capital 100000.00 DHS. Siège social D3-D4-D5 RIHAB FES, Av. Allal Ben Abdellah, V.N-FES-MAROC. CE : 00164923800073. TP : 136612989.

IF: 15194524. CNSS : 4286169. INPE: 143061133 Tél : 0535621082/83.



مختبر رحاب فاس للتحاليل الطبية

Laboratoire Rihab - Fès D'analyses médicales

Dr. Najoua BENSEDDIK

Médecin Biologiste

Laureate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès

Ex. Médecins au CHU Hassan II de Fès

et de l'Hôpital Militaire Moulay Ismaïl de Meknès



Saida LASBOU

Référence : 2002012032

Date : 01-02-2020

Résultats

Valeurs de référence

Antécédents

VITAMINOLOGIE

25-OH-Vitamine D (D2+D3)

(Technique ELFA sur vidas)

Interprétation:

Statut	25-(OH)VitamineD
Déficient	< 20 ng/ml
Insuffisant	20–29 ng/ml
Suffisant	30–100 ng/ml
Toxicité potentielle	>100 ng/ml

Les aliments les plus riches en Vitamine D

Aliment	UI de Vitamine D pour 100g
Huile de foie de morue	10 000– 30 000
Huile de foie de morue officinale	8500
Saumon cuit	360
Hareng mariné	350
Maquereau cuit	350
Sardine conservée dans l'huile	300
Huitres (3 à 4 moyenne)	240
Jaune d'œuf	400
Foie de bœuf cuit	30
beurre	60
Fromage type emmental	40
Lait	4

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement.

Demande validée biologiquement

Laboratoire d'Analyses Médicales
Dr. Najoua BENSEDDIK
Médecin Biologiste
Fès, Maroc
Tél. : 05 35 62 10 82 / 05 35 62 10 89
Fax : 05 35 62 10 89
Urgences 24h/24 - 7j/7 • 06 61 05 01 30 / 06 61 05 02 19
E-mail : rihabfeslab@gmail.com / Site Web : www.rihabfeslab.com

Page : 3/3

مختبر رحاب فاس للتحاليل الطبية

Laboratoire Rihab - Fès D'analyses médicales

Dr. Najoua BENSEDDIK

Médecin Biologiste

Lauréates de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès

Ex. Médecin au CHU Hassan II de Fès

et de l'Hôpital Militaire Moulay Ismaïl de Meknès



Saida LASBOU

Référence : 2002012032

Date : 01-02-2020

Résultats

Valeurs de référence

Antécédents

BIOCHIMIE SANGUINE

ROCHE INTEGRA 400 PLUS

Glycémie à jeûn

(Technique enzymatique de référence à l'hexokinase)

0.95 g/L

5.27 mmol/L

(0.70-1.10)

(3.89-6.11)

Consensus :

Diminution de la tolérance au glucose : 1.10 à 1.26 g/L

Diabète : > 1.26 g/L

(Observé sur 2 prélèvements différents)

Glycémie post-prandiale (2H après Petit Déjeuner)

(Technique enzymatique de référence à l'héxokinase)

0.99 g/l

(<1.40)

5.50 mmol/l

(<7.77)

Triglycérides

(Dosage colorimétrique enzymatique GPO)

Conclusion:

2.29 g/L

2.62 mmol/L

(<1.50)

(<1.71)

Hypertriglycéridémie à contrôler.

Cholestérol total

(Technique colorimétrique enzymatique au CHOD)

2.88 g/l

7.45 mmol/L

(<2.00)

(<5.17)

Hypercholestérolémie à contrôler.

Transaminases GPT (ALAT)

(Technique cinétique (IFCC))

16 UI/L

(<33)

Transaminases GOT (ASAT)

(Technique cinétique (IFCC))

16 UI/L

(<32)

Conclusion:

Transaminases normales.

Laboratoire d'Analyses Médicales
Dr. Najoua BENSEDDIK
Médecin Biologiste

مختبر رحاب فاس للتحاليل الطبية
Laboratoire Rihab - Fès D'analyses médicales

Dr. Najoua BENSEDDIK

Médecin Biologiste

Lauréates de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès

Ex. Médecins au CHU Hassan II de Fès

et de l'Hôpital Militaire Moulday Ismail de Meknès



Mme Saida LASBOU

Né(e) le : 11-12-1967

Référence : 2002012032

Préscripteur : Dr FAIZA AKALLAL

Date : 01-02-2020 10:41



Résultats

Valeurs de référence

Antécédents

HEMATOCYTOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(sur SYSMEX XS 1000i)

GLOBULES ROUGES

Hémoglobine	14.4	g/dL	(11.5–15.0)
Hématocrite	41.7	%	(37.0–47.0)
VGM (Volume globulaire moyen)	87.1	fL	(83.0–98.0)
TCMH	30.1	pg	(27.0–35.0)
CCMH	34.5	g/dl	(31.0–36.0)

GLOBULES BLANCS

Polynucléaires Neutrophiles	52%	Soit	3 328 /µl	(2 000–7 500)
Polynucléaires Eosinophiles	2%	Soit	128 /µl	(40–700)
Polynucléaires Basophiles	0%	Soit	0 /µl	(0–100)
Lymphocytes	40%	Soit	2 560 /µl	(1 000–4 000)
Monocytes	6%	Soit	384 /µl	(200–1 000)

PLAQUETTES

252 000 /ul

(150 000–450 000)

CCMH= Concentration corpusculaire moyenne en hémoglobine

TCMH= Teneur corpusculaire moyenne en hémoglobine

Chute progressive de l'hémoglobine à 11–12 g/l chez la femme enceinte dès la 10ème Semaine d'Aménorrhée.

Laboratoire d'Analyses Médicales
Rihab Fès
Médecine Spécialisée et Biochimie
Parasitologie - Mycologie - Virologie - Bactériologie - Immunologie - Sérologie - Biochimie - Hématologie